

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PILAT RHODANIEN**
9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

Délégation n°2024-09-16

L'an deux mille vingt-quatre et le 26 septembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	20
■ Nombre de votants	:	27
■ Date de la convocation	:	le 19 septembre 2024

Objet : Environnement - Assainissement non collectif : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2023

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ (<i>Pouvoir de M. Jean-Louis POLETTI</i>) -
CHAVANAY :	M. Yannick JARDIN (<i>Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL</i>), Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE (<i>Pouvoir de Mme Marcelle CHARBONNIER</i>) -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, M. Stéphane TARIN (<i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL</i>), Mme Franceline COMAS, Mme Martine JAROUSSE -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL (<i>Pouvoir de Mme Martine MAZOYER</i>) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON (<i>Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY</i>).

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL (<i>Pouvoir à M. Yannick JARDIN</i>), M. Jean-Baptiste PERRET (<i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER (<i>Pouvoir à M. Laurent CHAIZE</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL (<i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i>) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI (<i>Pouvoir à M. BERLIOZ</i>), Mme Sylvie GUISSSET, -
VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER (<i>Pouvoir à M. Michel BOREL</i>) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY (<i>Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE, Mme Agnès VORON.

Mme la vice-présidente en charge des réseaux rappelle qu'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service a été établi pour le service d'ANC.

Le RPQS regroupe les indicateurs techniques et financiers suivants :

- Caractérisations techniques du service,
- Tarifications de l'assainissement et recettes du service,
- Indicateurs de performance,
- Prospectives.

Ce RPQS, après avoir été approuvé en assemblée délibérante doit ensuite être transmis aux communes adhérentes afin que celui-ci soit présenté en conseil municipal.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le RPQS du service d'ANC pour 2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Approuve le RPQS du service d'ANC pour 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Serge RAULT



Secrétaire de séance

Jacques BERLIOZ

